

PSAUME 119 (118)

Jean-François BRUNO

Novembre 2023

INTRODUCTION

Vous vous en souvenez peut-être, nous avons examiné et médité il y a deux mois, le psaume 1, qui est en quelque sorte le porche d'entrée du psautier et qui est l'un des plus courts de celui-ci puisqu'il n'est composé que de six versets. Nous avons vu qu'il s'agissait d'un psaume dit de la Torah, puisqu'il promet le bonheur à tout homme qui « se plaît dans la loi du Seigneur et qui murmure sa loi jour et nuit » (Ps 1,1-2).

Le texte que nous propose le Père Benoît ce soir est issu du psaume 119 (118), qui appartient aussi à la catégorie des psaumes de la Torah, et qui commence lui aussi par une béatitude, une promesse de bonheur pour l'homme qui suit les volontés de Dieu, mais il est, lui, le plus long du psautier, puisqu'il est composé de 176 versets. En fait, le psaume 1 annonce le psaume 119 (118) qui est une longue méditation sur la loi divine, ses exigences, ses fruits, et la nature des relations entre Dieu et le psalmiste. Ce psaume répond à la question : comment vivre avec la Torah ? Le lien entre le psaume 1 et le psaume 119 est si fort que plusieurs exégètes pensent que, à un moment de la constitution du psautier, le psaume 1 ouvrait le psautier et le psaume 119 le concluait.

Une lecture attentive du psaume 119 montre qu'il est pratiquement impossible d'y trouver une structure, tant au niveau du psaume tout entier que des 22 strophes de 8 versets qui le composent.

C'est pourquoi, avant d'attaquer l'analyse littéraire de la troisième strophe qui nous est proposée, je vous propose en guise d'analyse structurale et de clé de lecture, d'essayer de comprendre pourquoi on a pu appeler ce psaume le « psaume des psaumes », tant dans sa construction littéraire que dans la définition de la Torah qu'il nous propose.

DEUX CLES DE LECTURE EN GUISE D'ANALYSE STRUCTURELLE DU « PSAUME DES PSAUMES ».

1. Comment est construit le psaume 119 ?

C'est, comme je vous l'ai déjà dit, le psaume le plus long du psautier. Il est composé de 176 versets divisés en 22 strophes de huit versets chacun, des huitains (comme on dit des quatrains). Et c'est le troisième huitain que nous allons examiner ce soir.

Chacun des 22 huitains correspond, dans l'ordre alphabétique, à chacune des 22 lettres de l'alphabet hébraïque ; et chaque verset des 22 huitains commence par la même lettre. C'est comme si nous lisions un poème dont chacun des huit premiers vers commencerait par la lettre A, les huit suivants par la lettre B et ainsi de suite jusqu'à la lettre Z. C'est un monument de virtuosité de ce qu'on appelle aujourd'hui la littérature à contrainte, dont les meilleurs représentants se retrouvent aujourd'hui dans l'Oulipo.

Sur le plan symbolique, le psalmiste nous décrit ses relations avec la loi de A à Z et nous montre sa volonté de couvrir l'ensemble du sujet. C'est une des raisons qui font appeler ce psaume le « psaume des psaumes ».

Notons que ce procédé, que l'on appelle alphabétique acrostiche, existait dans la littérature du Proche Orient ancien, notamment babylonienne, et que l'on a découvert des poèmes acrostiches parmi les textes manuscrits de Qumran.

Pour rendre l'exercice encore un peu plus corsé, chacun des 22 huitains (sauf deux) contient huit mots hébreux différents, qui sont interchangeable, presque synonymes, pour désigner l'enseignement divin. Si on prend notre huitain, le troisième, on trouve, bien sûr en traduction française, les mots « parole » (v. 17), « loi » (v.18), « volontés » (v. 19 et 21), « décisions » (v. 20), « exigences » (v. 22 et 24) et « ordres » (v. 23). C'est autour de ces mots que gravitent la spiritualité qui anime ce psaume. On y retrouve en effet 176 fois un rappel à l'enseignement divin. Curieusement d'ailleurs, il manque dans ce catalogue le mot qui les engloberait tous : le mot alliance (*Berit*) ; que l'on retrouve plus de 20 fois dans le psautier. C'est peut-être parce que le psalmiste a, me semble-t-il, une perspective individuelle plus que collective du salut et que la volonté divine qu'il célèbre révèle un Dieu d'amour, de fidélité, de justice et de tendresse.

On voit qu'avec une telle construction du psaume, il est impossible de dégager un plan ou une structure. Le psalmiste ne cherche pas à suivre une suite logique (ou en tout cas une logique conforme à la nôtre) ; il cherche à louer la parole de Dieu et à nous rendre attentif à ce qui lui semble le plus grand don de Dieu aux hommes, son enseignement, ses volontés, la Torah.

Mais, justement, quel est le contenu de cet enseignement, de cette Torah, que le psaume 119 célèbre ?

2. De quelle Torah le psaume 119 fait-il la louange ?

On peut comprendre le mot Torah, Loi, de plusieurs manières. Il peut s'agir de l'Écriture, c'est-à-dire des paroles de Dieu déjà fixées à l'époque du psalmiste, et qu'on retrouve notamment dans le

Pentateuque, ou bien des commandements (par exemple le Décalogue ou le Code de l'Alliance), ou de l'enseignement prodigué par les rabbins (dans les prédications essentiellement), ou par les sages, etc...

En fait, l'enseignement divin que le psalmiste veut connaître et suivre va bien au-delà de la Torah au sens de prescriptions fixées dans un corpus législatif, comme par exemple le Lévitique. Cet enseignement recouvre tout ce qui est parole de Dieu adressée à l'homme pour le sauver, tout ce qui relie un peuple à son Dieu.

A aucun moment le psaume 119 ne mentionne une quelconque prescription juridique. Il ne fait même pas allusion à Moïse, pourtant la figure tutélaire du législateur. Il centre son intérêt sur la révélation divine. L'unique préoccupation du psalmiste est de connaître et de mettre en pratique les volontés de Dieu afin d'y communier totalement, de jour et de nuit, tout au long de son existence.

Il n'y a donc aucune trace de légalisme dans ce psaume qui nous montre la Torah, la Loi, comme un pouvoir créateur et dynamique qui émane directement de la bouche de Dieu (v. 13) et pas seulement des législateurs qui ont fixés des règles rigides et statiques dans un corpus législatif figé. Le pouvoir miraculeux et salvifique de la Parole de Dieu vient de sa révélation directe au psalmiste qui doit l'étudier, la prier, et la méditer.

C'est en ce sens que ce psaume est une prière bien plus qu'un enseignement. En effet le « je » du psalmiste, omniprésent tout au long du psaume, s'adresse constamment au « tu » divin pour lui adresser louange, hommage, actions de grâce et supplications.

Et c'est parce que ce psaume est une prière que, bien qu'il soit un monument de virtuosité, il n'est pas seulement un exercice littéraire académique de littérature à contrainte. On y retrouve, dans chacun de ses versets, le fort sentiment d'affection et d'intimité que le psalmiste entretient avec l'enseignement divin.

ANALYSE LITTÉRAIRE DU TROISIÈME HUITAIN DU PSAUME

Comme nous l'avons vu, il ne me semble pas possible de proposer une structure qui se présenterait aisément pour ce huitain. Mais, il me semble possible de proposer un enchaînement logique des différents huitains du psaume, et plus particulièrement des trois premiers, ce qui permet de mettre notre huitain, le troisième du psaume, dans un contexte. Les deux premiers huitains du psaume forment une sorte d'introduction générale au psaume 118 (119).

Le premier huitain (v. 1-8) qui commence par la première lettre de l'alphabet, *Aleph*, nous montre que le bonheur est promis à celui qui chemine sur la voie de la perfection en suivant l'enseignement divin, mais que cette voie est difficile à suivre ; il faut que Dieu enseigne au psalmiste la conduite à tenir et qu'il le soutienne tout au long du chemin. La pratique de l'enseignement divin est un idéal qui, comme tout idéal, reste difficile à atteindre.

Dans le deuxième huitain (v. 9-16), dont le premier mot de chaque verset commence par la deuxième lettre de l'alphabet, *Bêth*, le psalmiste déclare que suivre la parole de Dieu non seulement préserve du péché, mais est aussi source de joie, de plaisir et de délectation. Ce huitain donne ainsi le « comment »

garder le chemin de Dieu et les moyens permettant de rester pur et de s'approcher de l'idéal qu'est la perfection.

Dans le troisième huitain, le nôtre, dont la première lettre du premier mot de chaque verset est la troisième lettre de l'alphabet, *Ghimel*, le psalmiste, serviteur de Dieu, lui demande de lui dessiller les yeux et d'éloigner de lui les insultes et le mépris qu'encourent ceux qui pratiquent sa parole, parole qui devient force de vie délectable au milieu de l'hostilité des grands de ce monde. Nous retrouvons là les éléments classiques de la prière de supplications (exposé de la situation, description des ennemis, demande d'intervention, protestation de confiance, confession d'innocence, certitude d'être exaucé, action de grâce).

Venons-en maintenant à une analyse littéraire verset par verset.

Verset 17 : *Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai, j'observerai ta parole.*

On peut, tout d'abord, constater que le psalmiste, dans ce verset, s'adresse à Dieu à la deuxième personne ; c'est ce qu'il fait d'ailleurs tout au long du psaume. On peut donc constater que ce psaume se situe au niveau d'un dialogue direct et intime entre le psalmiste et Dieu. Et c'est pourquoi je pense que le psalmiste s'intéresse plus à Dieu, celui qui enseigne, qu'à son enseignement lui-même. Et de fait la valeur de cet enseignement vient de ce qu'il émane directement de Dieu, qu'il sort de sa bouche (v. 13). On peut donc en conclure que ce psaume se situe au niveau de la révélation, d'une révélation qui dit à l'homme, sans intermédiaire, qui est Dieu et comment on peut l'atteindre.

Ensuite, la demande du psalmiste concerne le bien que Dieu peut lui apporter (« Sois bon avec moi »), et il constate alors que Dieu lui apporte la vie (« et je vivrai »). Celui qui pratique les commandements divins place toute sa vie entre les mains de Dieu, Dieu qui devient donc source de vie. Bien sûr, ce n'est pas (encore) la vie éternelle, mais une vie libérée des menaces et des insultes des ennemis, loin des vanités. Le Deutéronome, retraçant l'éducation d'Israël au désert, reprend la parole suivante de Dieu : « Tout le commandement que je te donne aujourd'hui, vous veillerez à le pratiquer afin que vous viviez ». (Dt 8,1). Et, plus loin, « l'homme ne vit pas seulement de pain, il vit de tout ce qui sort de la bouche du Seigneur » (Dt 8, 3). Au désert, la promesse de vie faite à Israël concernait la terre promise, Canaan. Le psalmiste individualise et intériorise cette promesse : s'il suit les paroles divines, s'il les « observe », Dieu le fera vivre et il trouvera en Lui sa terre promise.

Verset 18 : *Ouvre mes yeux, que je contemple les merveilles de ta loi.*

La révélation de l'enseignement divin fait partie de ces merveilles que sont les hauts faits de l'histoire du salut, tout particulièrement la libération de l'esclavage en Egypte, sur lesquels il convient de méditer, car ils reflètent la gloire et l'amour salvifique de Dieu. Et pour contempler les merveilles de l'enseignement divin, il faut que les yeux du psalmiste « s'ouvrent », se dessillent.

L'une des plus fortes demandes que le psalmiste exprime est d'être instruit directement par Dieu lui-même des commandements qu'il doit observer (« Ouvre mes yeux »).

Verset 19 : *Je suis un étranger sur la terre ; ne me cache pas tes volontés.*

Le psalmiste reconnaît qu'il est un « étranger », émigré sur terre. En conséquence, il a dû affronter de graves dangers. D'ailleurs, dans d'autres versets du psaume, il affirme avoir subi de nombreuses humiliations (v. 67,71,75, 107, ...). Dans cette formule (« Je suis un étranger sur la terre »), et dans toutes les humiliations dont le psalmiste se plaint dans le psaume, la quasi-totalité des commentateurs a vu une supplication d'Israël humilié par l'exil, mais persuadé qu'il sera sauvé par une pratique constante des commandements divins. Même dans les pires circonstances la pratique assidue de la Loi

donnera à Israël la faculté de retrouver la lumière de la vie en se mettant à l'écoute de Dieu en personne. C'est pourquoi on estime que la rédaction du psaume est tardive, en tout cas postérieure à la publication du Deutéronome qui date du IVème ou du IIIème siècle avant JC.

Mais indépendamment de cet aspect historique, on peut aussi dire de ce verset que le psalmiste se considère comme un hôte dans un pays d'accueil, et que, partout où il réside en hôte, en diaspora, il peut psalmodier, murmurer, l'enseignement divin (v 54).

Verset 20 : *Mon âme a brûlé de désir en tout temps pour tes décisions.*

La relation que le psalmiste entretient avec l'enseignement divin est de nature charnelle, c'est une relation d'amour. Son âme est brûlée de désir par l'intensité de son attente du salut.

L'âme du psalmiste est torturée par le désir d'obéir aux décisions divines. Le psalmiste constate que l'âme, de tout temps, est préoccupée par l'intense attente de connaître la volonté de Dieu.

Verset 21 : *Tu menaces les orgueilleux, les maudits, ceux qui fuient tes volontés.*

Les orgueilleux sont les arrogants. En effet, l'orgueil peut entraîner l'oppression, la défiance, la rébellion et exprime le mépris, l'insolence, la moquerie et les accusations mensongères (Ps 21,24)

Quant aux maudits, ce sont les méchants, les impies. Dans les textes de Qumram, le mot désigne la perversité ou le principe du mal, et, pour eux, l'errance est leur destinée.

Verset 22 : *Épargne-moi l'insulte et le mépris : je garde tes exigences.*

Le psalmiste nous montre dans ce verset qu'il a fait l'expérience du mépris et de l'insulte. Dans le psautier, l'insulte, *Herpâ* en hébreu, caractérise à la fois les propos des ennemis et une situation humiliante (Ps 71,13). Quant au mot mépris, *Buz* en hébreu, il définit dans le psautier l'attitude des orgueilleux au regard de quelqu'un qui se trouve dans une situation d'affliction (Ps 32,19).

C'est dire que le psalmiste, tout en célébrant les grandeurs de la révélation divine, et de son efficacité, avoue qu'il se trouve toujours dans une situation d'humiliation. Il accepte cette humiliation comme une correction fraternelle ayant valeur d'éducation divine, mais il attend une action de Dieu. Il s'agit de garder les exigences de Dieu, ce qui doit lui épargner l'insulte et le mépris.

Verset 23 : *Lorsque des grands accusent ton serviteur, je médite sur tes ordres.*

Les versets 21 et 22 nous ont montré que le psalmiste a des ennemis. Le verset 24 nous précise que, parmi ses ennemis, figurent en bonne place les « grands » de ce monde qui l'accusent fausement par des calomnies mensongères. Dans la Bible le terme « grand » ou « prince » s'applique essentiellement à ceux qui gouvernent, qu'ils soient civils (1 R 4,21) ou militaires (1 R 9, 22), mais il peut aussi s'appliquer aux chefs de famille (Esd 8, 29) aux hauts fonctionnaires (1 Ch 15, 22), voire aux fils de roi (Ps 45, 17), ou, plus généralement, à toute personne étant investie d'une autorité, d'un pouvoir et de puissance (Ps 82, 7). Dans le contexte, le mot « grands » peut s'appliquer aux gouvernants et puissants païens mais aussi juifs.

On peut d'ailleurs noter que le thème du complot contre le juste est commun dans la Bible (par ex. Jr 26,11 ou 36, 1-2) et que le juste, chez Jérémie, témoigne de la Loi, cette source de vie, devant les princes.

En outre, dans ce verset, le psalmiste nous dit qu'il « médite » sur les ordres de Dieu. Ce verbe, « méditer », nous fait comprendre que le psalmiste étudie la Loi et les préceptes divins non seulement par une recherche intellectuelle de type rationnel (créé par Dieu, l'homme reçoit de lui l'intelligence afin de comprendre et d'étudier les préceptes divins : par ex-v. 73), mais aussi par une méditation contemplative de type mystique.

Verset 24 : *Je trouve mon plaisir en tes exigences : ce sont elles qui me conseillent.*

Le psalmiste nous confie que, nonobstant toutes les humiliations qu'il peut subir, il trouve son plaisir à pratiquer les commandements. Il se délecte des préceptes divins. Les volontés divines restent l'objet de ses délices et de sa raison de vivre. L'enseignement divin est ainsi l'objet d'une contemplation amoureuse dans laquelle le psalmiste peut trouver son bonheur conformément aux premiers versets du psaume.

CONCLUSION

On l'a vu, le psaume 119, psaume de la Torah, n'énumère pas longuement une liste de prescriptions à observer. Il ne parle jamais, non plus, d'une justification de l'homme devant Dieu par la pratique de l'observation rigoureuse des commandements.

Il préfère célébrer la richesse et la valeur de l'enseignement de salut que Dieu livre gracieusement à celui qui veut bien lui accorder son intelligence et son cœur.

Et c'est pourquoi le psalmiste s'est exprimé dans le langage de la prière. Il dialogue avec Dieu en le suppliant de l'éclairer au milieu des épreuves, et ce afin qu'il comprenne mieux le sens de la révélation et le comportement qu'il doit adopter pour y correspondre. Être devant Dieu est l'essentiel du contenu de sa prière car c'est ce qui lui procure joie et délectation et le comble.

En fait, le Psaume 119 est le modèle d'une prière en train de s'exprimer. Plutôt que de parler de la prière, le psalmiste prie à haute voix.

Et, du coup, je crois qu'il faut prendre ce psaume comme un véritable traité de spiritualité. Il est fait pour être médité et consulté par petites phrases, en petites doses, pas pour être lu ou reçu d'une seule traite. Chaque lecteur pourra trouver et suivre dans ce psaume les sentiers qui lui conviennent le mieux.